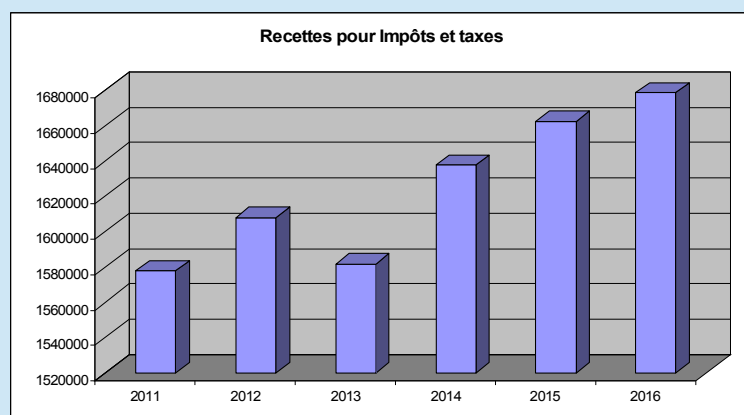


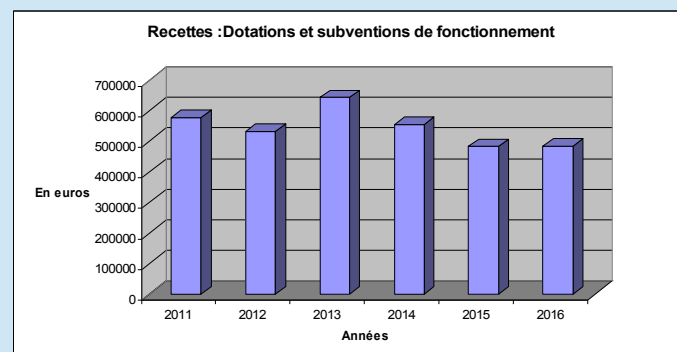
## Les recettes de la commune : Que disent réellement les chiffres !!



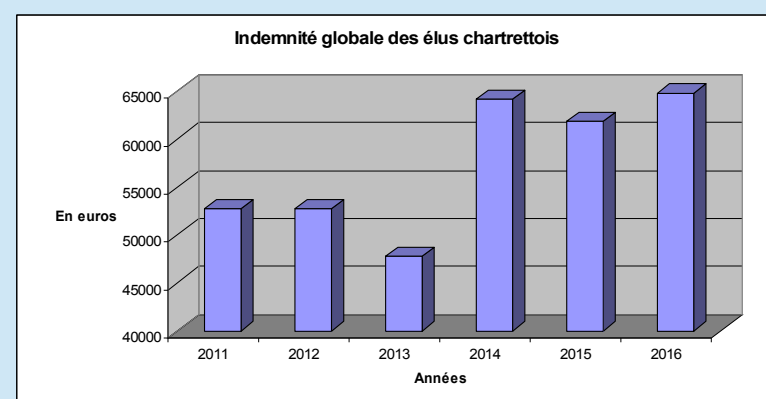
Entre 2013 et 2016 :  
C'est près de 100 000 euros de plus par an.

Cette augmentation est liée aux nouvelles résidences créées sur la commune.

Les recettes issues des dotations sont, elles, en recul pour la commune. Cette baisse est en grande partie due à la forte diminution des subventions accordées pour le fonctionnement de la programmation culturelle, inexistante actuellement, et des emplois d'avenir qui ont, pour la plupart disparu du paysage communal depuis trois ans.

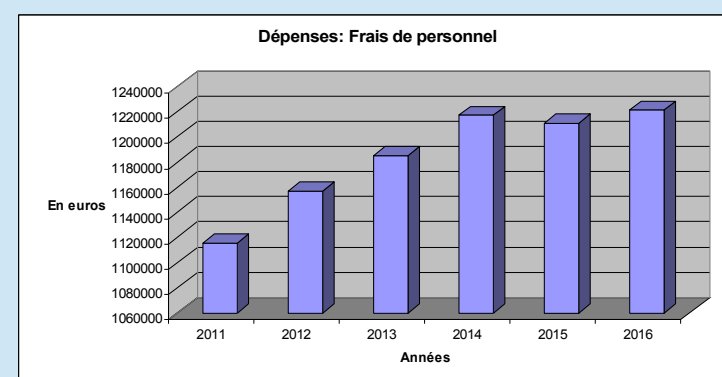


## Et pire encore pour les dépenses :

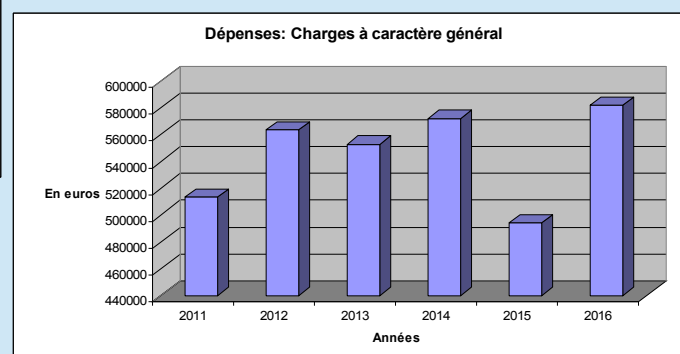


+ 25 % environ pour la période 2014/2016 par rapport à 2011/2013 .

Cette augmentation globale concerne les indemnités pour le maire, les six adjoints et un conseiller délégué.

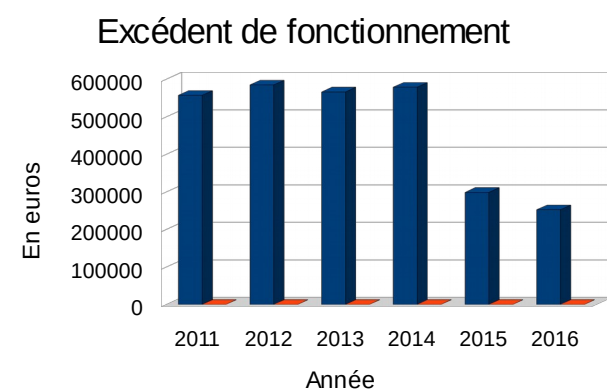


Malgré des suppressions de postes pour le culturel, les services techniques et la mairie, les dépenses de personnel continuent à augmenter.



Malgré un effort en 2015, les dépenses à caractère général sont reparties de plus belle à la hausse en 2016 . ( dépenses d'achats et variation des stocks, charges de personnel, services extérieurs ...)

## Gestion, assainissement, endettement et travaux ...



Dans la gestion de la commune, l'excédent de fonctionnement devrait permettre d'envisager les investissements indispensables pour la commune, et démontrer également une gestion raisonnable et sérieuse du budget communal.

L'excédent d'investissement lui par contre, montre qu'il n'y a eu que peu ou pas de projets pourtant envisageables et nécessaires à la commune( voirie, sécurité, écoles, associations, culture, sports, cadre de vie ..)

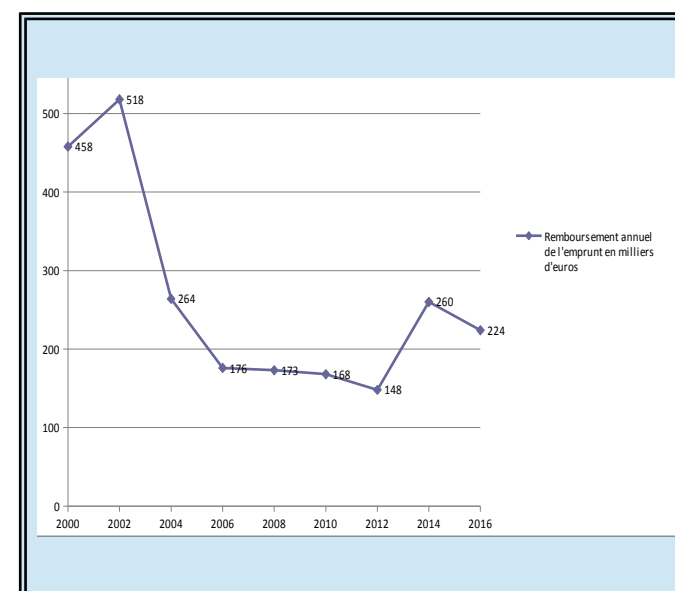
### Assainissement:

Le précédent schéma directeur d'assainissement n'était pas terminé que le nouveau conseil communautaire du Pays de Seine, avec Monsieur Bureau alors vice-président chargé de l'assainissement, a lancé une nouvelle étude en 2015.

A Chartrettes, c'est la création d'un réseau de tout à l'égout rue du Jard, dont la réalisation était prévue au plus tard pour 2017 qui a été suspendue.

D'où le mécontentement des riverains, obligés de continuer à utiliser des fosses septiques inadaptées, la nature du terrain n'étant pas favorable à ce type d'installations et de supporter une voirie en triste état et fréquemment inondée.

**Espérons qu'un peu de pragmatisme viendra corriger cet oubli et que le reste à faire sera pris en compte.**



### Endettement

◀== Voici des prévisions publiées en 2012  
Elles sont conformes aux remboursements actuels, moitié de ceux de 2001

Quant au désendettement, il nous paraît totalement invraisemblable de supprimer les éventuels projets d'investissement pourtant indispensables à la vie de notre commune pour faire diminuer plus rapidement un endettement qui s'appuie sur un taux d'emprunt exceptionnellement bas et actuellement favorable.

### Travaux de voirie:

Au delà des légers travaux de voirie réalisés par le Département, c'est un triste constat qu'il faut faire concernant le reste du réseau communal, en l'absence de tout projet de contrat intercommunal de développement, c'est l'abandon quasi complet de la voirie que l'on peut constater.

Des secteurs «oubliés»: rues du Jard, Foch, Pasteur, Curie, Colbert, des Sablons, Carnot...

Nous souhaiterions que les finances communales et les subventions publiques soient un peu plus orientées sur ce secteur que sur des projets dont l'utilité reste à démontrer.